

École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2 Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Conseil d'établissement 2014-2015

Procès-verbal de la réunion du 14 avril 2015 028 PV CE 2015-04-14

Membres du conseil d'établissement, membres du personnel, représentants et invités présents à la rencontre:

Suzanne Assi, parent Mélanie Cabana, parent Nicolas Drouin, parent Stéphanie Fortier, parent Daniel Rousseau, parent Lynne Duval, Directrice Anne Vaillancourt, Tech. SDG Danielle Demers, enseignante Manon Gignac, enseignante Manon Rocque, enseignante Josée Morin, pers. de soutien Olivier Thomann, prés. OPP Francis Grignon, rep. EHDAA

Membres absents:

Théopiste Kabanda, parent Nathalie Villeneuve, commissaire Céline Cyr, enseignante

Stéphane Viau, rep. Communauté

1. Préliminaires :

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Drouin déclare la séance ouverte à 18h35.

Nicolas remercie tous les membres pour leur implication. Ce fut un mois très occupé pour tous depuis l'annonce du départ potentiel de Mme Duval. Nicolas fait un résumé des démarches entreprises depuis la dernière rencontre, incluant les démarches auprès des commissaires et de la commission scolaire, afin que tous les membres du CÉ et les enseignants soient informés des actions relativement à la situation.

1.2 Vérification du Quorum

M. Drouin constate que le quorum est respecté.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

6.10 proposition pour segmenter le solde à la Fondation

6.11 retour sur la distribution des lettres aux parents par Stéphanie et Suzanne

6.12 projet : Seul à la maison

De plus, le point 6.9 sera devancé et couvert avant les suivis de Mme Duval. Résolution CÉ 028 14-15-72

2. Procès-verbal:

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2015 Mme Manon Roque propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté. Résolution CÉ 028 14-15-73

2.2 Suivi du procès-verbal du 10 mars 2015

Sondage service de garde (Mme Vaillancourt) : Le service de garde a compilé les résultats du sondage auprès des parents. Le service de garde désire aller vers des communications électroniques, cependant plusieurs parents préfèrent recevoir des documents papiers.

3. Période d'intervention du public aucun intervention du public autres que celles des représentants du CÉ

3.1 Mot du représentant au comité EHDAA (F. Grignon)

M. Grignon fait un résumé de la rencontre qui s'est tenue le 13 avril. Le Ministère veut remettre les cours d'éducation sexuelle en place. Un document d'information sur l'éducation à la sexualité a été remis à M. Drouin par Mme Duval. Ce document informe sur l'ensemble de l'intention du Ministère relativement aux cours qui toucheraient autant le primaire que le secondaire. Le document sera circulé à tous les membres du CÉ.

3.2 Mot du représentant de l'OPP (Olivier Thomann)

M. Thomann fait un résumé des prochaines activités de l'OPP. Il y a deux gros dossiers en cours soit la semaine du service de garde qui aura lieu du 11 au 15 mai et le barbecue de fin d'année qui aura lieu le 3 juin 2015. De plus, l'équipe en charge du Trottibus travaille présentement sur un projet pour le jour de la Terre qui aura lieu le 22 avril 2015. Ils élaborent différents trajets du Trottibus afin d'encourager les enfants et parents à l'utiliser lors du jour de la terre et ainsi diminuer le nombre de voitures qui se rendront à l'école.

4. Mot de la directrice

- **Suivi de la situation**: Mme Duval demande au CE de faire parvenir une lettre aux membres de la communauté afin de remercier formellement le Président du CÉ pour tout ce qu'il a fait.
- moyens de pression des enseignants: malgré les moyens de pression des enseignants, le climat dans l'école est excellent et Mme Duval a une très bonne collaboration avec la déléguée syndicale. Par solidarité avec leurs collègues, les enseignants impliqués dans l'aide au devoir, les soirées chorales, etc. se désistent de leurs activités afin de se restreindre à faire seulement leur tâche (32 heures). Mme Duval travaille à trouver des alternatives afin que les enfants ne soient pas pénalisés. La majeure partie des moyens de pression touche les extras et rien d'autre.
- participation à la Coupe Canada : Ce fut une belle expérience pour tous.
- **Accueil préscolaire** : Mme Duval confirme qu'elle accueillera à l'école le 12 et 15 juin les parents et les enfants qui fréquenteront le préscolaire l'an prochain.
- **Site web**: Le site web de l'école a été revampé l'an dernier. Maintenant la Commission scolaire veut arrimer tous les sites web donc le site est en migration vers un nouveau site web.
- Gestion des surplus: Mme Duval indique qu'il y aura des surplus d'élèves pour le préscolaire,
 1ere et 2º année l'an prochain. Ils amorcent le processus de gestion des surplus. De juin à août,
 Mme Duval débutera les appels aux parents dont les enfants ont été identifiés comme surplus.
- Terrain de soccer et cours d'école : le terrain de soccer n'est pas utilisé présentement. Ils attendent qu'il soit plus sec. Ils travaillent fort pour le garder en bon état. Un message a été circulé aux élèves afin que tous le préservent en bon état.

5. Fonctionnement

5.1 États des revenus – budget CÉ

Le 29 et 30 mai prochain aura lieu le congrès. Les membres ont jusqu'au 20 avril pour s'inscrire et le coût est de 280\$ par personne. Un budget avait été prévu pour qu'un membre du CÉ y participe. M. Drouin ne veut pas y aller donc il invite les autres membres intéressés à participer de faire part de leur intérêt. Mme Duval explique que le budget du CÉ nécessite certaines corrections qui n'ont pas été faites et qu'il sera donc révisé lors de la prochaine rencontre.

Adoption proposée par M. Rousseau. Résolution CÉ 028 14-15-74

5.2 Plan d'action du CÉ

Mme Duval présente les mises à jour à venir relativement à l'état des revenus et dépenses. Tout est à l'intérieur des budgets qui avaient été établis.

Adoption proposée par M.Rousseau. Résolution CÉ 028 14-15-75

6. Dossiers:

6.1 Cadre budgétaire

Le cadre budgétaire présenté est en ligne avec celui de l'an dernier et le budget de l'an prochain reposera sur ce cadre. Mme Duval a la responsabilité de prendre note des suggestions et commentaires du CÉ pour orienter le cadre et de les acheminer aux gens des ressources financières. Mme Duval et M. Drouin signent une résolution proposant l'adoption du cadre budgétaire tel que présenté.

Adoption proposée par Mme Vaillancourt et Mme Fortier. Résolution CÉ 028 14-15-76

6.2 Activités préscolaire (modifications)

Les enseignants du préscolaire avaient prévu une activité chez Biscuits et Barbotines mais l'entreprise a fermé ses portes donc ils doivent trouver une activité de remplacement. Ils voudraient faire une activité avec les Débrouillards et des reptiles. Ils demandent donc l'approbation de modifier l'activité prévue et aussi, de dépenser 544\$ afin d'aller visionner un film avec les enfants le 5 juin. Ils marcheraient jusqu'au cinéma et iraient voir le film <u>En route</u> avec les enfants du préscolaire.

Adoption proposée par M. Rousseau. Résolution CÉ 028 14-15-77

6.3 Modification horaire 6e année 18 juin

La graduation des élèves de 6e année aura lieu à l'école le 18 juin. Elle débutera vers 11am avec une remise de diplômes, diner et danse en après-midi. Puisque la veille de la graduation il y a déjà une sortie à Calypso, Mme Duval doit compenser le temps des enseignants. Elle demande donc de modifier l'horaire des élèves afin qu'ils puissent arriver seulement à 11am le 18 juin.

Adoption proposée par Mme Assi. Résolution CÉ 028 14-15-78

** M. Drouin propose une prolongation de la rencontre, il est 8:30** Résolution CÉ 028 14-15-79

6.4 Augmentation de la contribution du CÉ pour les finissants de 10\$ de plus par élève Par le passé, toutes les sommes amassées par les repas pizza allaient aux finissants. Depuis 2 ans, les finissants doivent demander plus de fonds chaque année. La présente demande est d'augmenter de 10\$ la contribution du CÉ pour les finissants de façon permanente. Donc l'an prochain, le point de départ pour la contribution sera donc de 60\$.

Adoption proposée par M. Rousseau. Résolution CÉ 028 14-15-80

6.5 Marathon d'Ottawa (chandail ARP)

Mme Duval nous présente une lettre qui sera circulée aux parents relativement au marathon d'Ottawa. Cette année l'école ne déboursera pas les coûts pour le marathon donc les parents doivent les payer.

M. Drouin approuve la distribution de la lettre. Résolution CÉ 028 14-15-81

6.6 Effets scolaires Offre de bureau en gros (lettre)

Mme Duval distribue une ébauche de lettre relativement à l'Offre de bureau en gros pour les effets scolaires. L'école a jusqu'à la fin juin pour inclure le document dans la pochette des étudiants. Mme Morin fera suivre l'ébauche de lettre aux membres du CÉ afin qu'ils puissent commenter avant le 5 mai prochain. Approbation reportée à la prochaine rencontre.

6.7 Demande d'achat de filets de soccer (Conseil Étudiants)
Point reporté car Mme Duval n'a pas reçu les informations nécessaires

6.8 Lettre levée de fonds niveau (Nicolas)

Par soucis du temps, M. Drouin propose de reporter ce point lors de la prochaine rencontre. Il invite les membres du CÉ à réviser la lettre et fournir leurs commentaires pour le 5 mai prochain. Mme Morin fera suivre une copie de l'ébauche de la lettre à tous.

6.9 Présentation du projet « Les filles qui ont du chien »

M. Jean-François, enseignant d'éducation physique à l'école présente un nouveau projet qu'il voudrait amorcer à l'école. Comme le projet existe déjà à l'école Euclide Lanthier, il a invité l'enseignant de cette école à présenter les détails du projet.

Le projet « les filles qui ont du chien » vise à inciter les filles de 4e à 6e années à faire de l'activité physique et leur permettre de découvrir des passions pour le sport. Durant le projet, l'enseignant les rencontre une fois par semaine sur l'heure du lunch afin de faire une activité. Jean-François voudrait commencer le projet avec environ 20 élèves. Si le projet suscite beaucoup d'intérêt de la part des élèves, les participantes seraient choisies selon des critères de sélection préétablis. Pour débuter le projet, il aurait besoin du support financier de l'école afin d'acheter des chandails et faire des sorties inter-école avec les élèves. Un budget détaillé est soumis aux membres du CÉ. Les besoins financiers du projet sont de 3,500\$. Dans le futur, une partie du projet pourrait être financé par des commandites que l'enseignant irait chercher. Les membres du CÉ soulignent qu'il sera important de bien clarifier dans le message envoyé aux parents que cette initiative est le résultat du manque d'engagement des filles dans leur cours d'éducation physique.

L'appui du CÉ pour le projet étant conditionnel à la disponibilité des fonds, l'approbation a été adopté au point 6.10.

6.10 Segmentation

L'école dispose d'un montant de 12,000\$ à la Fondation pour un projet intitulé « aménagement cours d'école, bibliothèque et gymnase ». Mme Duval propose que pour assurer l'essai du projet pour 1 an, le CÉ pourrait recommander la segmentation des sommes du projet aménagement cour d'école en deux et ouvrir un nouveau projet intitulé « Des filles qui ont du chien ». Cela permettrait au projet de voir le jour et pour le futur le CÉ pourrait prévoir une campagne de financement. Compte tenu que les membres du CÉ voudraient avoir l'occasion d'analyser en détail le budget du projet, il est proposé d'appuyer que le projet voit le jour, que la source de financement soit la Fondation et le montant à transférer au projet sera déterminé à la prochaine rencontre après analyse du budget.

Le principe du projet « Des filles qui ont du chien » est adopté à l'unanimité. Résolution CÉ 028 14-15-82

Le principe d'utiliser les sommes à la Fondation comme financement pour le projet est adopté par Mme Vaillancourt. Résolution CÉ 028 14-15-83

Le budget à transférer dans le nouveau projet sera approuvé lors de la prochaine rencontre.

6.11 Retour sur la distribution de la lettre

Mme Fortier fait état de la réaction des parents lorsqu'elle et Mme Assi ont fait la distribution des lettres concernant le déplacement de notre Directrice. La désolation chez les parents était palpable.

** Une autre prolongation est demandée par Mme Assi** Résolution CÉ 028 14-15-84

6.12 Seul à la maison

En collaboration avec la Ville de Gatineau, l'école offrira un cours pour aider les jeunes dans le cas de situations imprévues quand les parents sont en retard de quelques minutes. Le cours aura lieu jeudi le 14 mai prochain de 16 à 18 heures. Les frais sont de 13\$ par enfant et les frais doivent être acquittés avant le 24 avril prochain. Les places sont limitées (maximum 15 enfants) et une pige au hasard sera effectuée si le nombre d'inscription dépasse le maximum permis. Les enfants pouvant s'inscrire doivent avoir 8 ans le jour de l'inscription et l'âge des participants sera vérifié.

Adoption proposée par Mme Assi. Résolution CÉ 028 14-15-85

7. Mot des représentants

7.1 Mot du représentant de la communauté (M. Viau)

M. Viau est absent.

7.2 Mot de la représentante au comité de parents CSPO (S. Assi)

Mme Assi fait un résumé de la dernière rencontre du comité de parents. Il y a eu des discussions relativement à la possibilité que les enfants qui ne sont pas au service de garde puissent participer aux journées pédagogiques. Il y a beaucoup d'argument contre cette idée et le plus important est la sécurité des enfants (allergies, etc.). Il a aussi été noté que des écoles dans d'autres commissions scolaires ont réussi cette expérience avec succès. Une option possible qui pourrait être explorée serait d'ouvrir un nombre de places limité afin de mettre l'idée à l'essai.

7.3 Mot du personnel

Cette semaine est la semaine de la francophonie. Il y a plusieurs activités organisées pour les élèves dans le cadre de cette semaine. Il y a eu une activité cactus (avec des animaux) pour les élèves aux besoins particuliers. Le 22 avril sera le jour de la terre et les enfants sont invités à faire un chapeau à l'aide de matières recyclées.

7.4 Mot de la représentante du service de garde (A. Vaillancourt)

Mme Vaillancourt nous fait part que les frais pour faire des sorties lors des journées pédagogiques sont de plus en plus élevés. Une grande partie de ces dépenses sont les frais de transport en autobus. Mme Vaillancourt a récemment été informée qu'elle pouvait faire un appel d'offre pour les transporteurs, ce qu'elle a fait. La différence de coûts entre transporteurs est importante et dorénavant elle utilisera la compagnie la moins chère. Mme Vaillancourt fera parvenir une lettre aux parents pour mettre en place son comité d'usager pour les journées pédagogiques. Elle distribue également aux membres du CÉ le nouveau calendrier de paiement qui sera envoyé aux parents considérant l'augmentation des frais de garde à 8\$.

7.5 Mot de la commissaire (N. Villeneuve) Mme Villeneuve est absente

8. Varia

La cocrótairo

Aucun point de varia

9. Correspondance

La lettre sur l'éducation à la sexualité sera envoyée à tous les membres du CÉ par Mme Morin.

10. Levée de la séance

Proposée par Mme Cabana. Résolution CÉ 028 14-15-86

La Secretaire	
Mélanie Cabana	